



Mensuel d'information

Décembre 2007

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine décembre 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	238
Orge	239
Mais	221
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	197
Remoulage demi-blanc	207
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	258
Féverole	-
Tourteau de soja 48	335
Tourteau de colza	248
Tourteau de tournesol non décortiqué	211
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	421
Graine de tournesol	-
Huile de soja	814
Huile de colza	-
Mélasse de canne	137
L-Lysine	1550
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	1850
L-Tryptophane	28000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	238	232	233
Orge	239	217	221
Maïs	221		
Triticale	-	228	228
Manioc 67	-	198	205
Son de blé	197	183	192
Remoulage 1/2 blanc	207		
Gluten Feed blé	-	195	202
Drèches distillerie de blé	-	260	259
Sol. Distillerie	-	149	160
Corn Gluten Feed	-	166	175
Pois	258	237	240
Féverole blanche	-	242	247
T. Soja 48	335		
T. Colza	248		
T. Tournesol argentin	-	201	
T. Tournesol non déc.	211	201	
Gr. Colza	421	349	322
Gr. Tournesol	-	246	234
Huile soja	814	473	412
Huile colza	-	473	412
Mélasses Canne	137		
L-Lysine	1550		
DL-Méthionine	2400		198
L-Thréonine	1850		
L-Tryptophane	28000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330		91
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	508	147

Commentaires

Après 2 mois de baisse consécutifs, le cours des céréales est à nouveau en hausse : +16, +10 et +11 €/T, respectivement pour le blé, l'orge et le maïs. Cette situation est particulièrement favorable au maïs qui, de fait contribue à exclure complètement l'orge et le blé des formules. Le remoulage de blé retrouve de l'intérêt en raison de la stabilité de son prix de marché.

Le tourteau de soja fait également l'objet d'une forte hausse (+26 €/T), suivi par le tourteau de colza (+22 €/T). Le tourteau de tournesol étant en léger retrait (-7 €/T), son taux d'incorporation augmente en finition. Les acides aminés sont stables, voire encore en baisse dans le cas de la thréonine.

Au final, le coût de revient matières premières de décembre augmente suivant le cas de 10 à 13 €/T, et celui des 4 derniers mois progresse encore en moyenne de 3 €/T.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé			
Maïs	559	571	589
Orge			
Tourteau de soja 48	165	140	109
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	150	150	150
Mélasse de canne	50	29	50
Graine de colza			
Tourteau de colza	53	83	46
T. Tournesol			33
L-Lysine HCl	1.8	2.5	2.6
DL-Méthionine		0.03	
L-Thréonine	0.2	0.45	0.4
L-Tryptophane		0.13	0.14
Carbonate de calcium	12.92	14.79	11.8
Phosphate bicalcique		1	
3-Phytase	0.08	0.1	0.06
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3141	3135	3102
EN (kcal)	2239	2239	2239
EN (Mégajoules)	9.37	9.37	9.37
MAT (g)	165	165	150
Lysine (g)	9.3	9.7	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.86	0.89	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.4	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	237.3	242.1	235.7
Prix Moyen (évolution mois précédent)	237.1 (+2.9)	241.8 (+3.4)	237.0 (+2.5)
Prix de 10MJ EN (€)	253.2	258.3	251.5

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	239.0 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+1.9 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Octobre	2.79
Novembre	3.72
Décembre	4.65

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCA et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement
grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

Pour toute information,
christian.tenier@biomin.net
 Tel: 02.96.76.54.80

Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56